Des Faits et des Chiffres.

Il est prouvé par les prix marqués en chiffres ordinaires sur chaque instrument, que nous révolutionnons le commerce de pianos cette semaine dans les Bons Marchés en Pianos, Orgues et Appareils d'Exécution sur le Piano.

Dans les pianos d'occasion en bon état, nous spécialisons un Chickering à $150; Emerson, $175; Pleyel, $125; Pianos Droits de Fabrique Etrangère, $30 et plus. Celles-ci, ainsi que notre grande offre de combinaison d'un nouveau piano avec appareil d'exécution pour $350 sont quelques unes des raisons pour lesquelles nous devrions obtenir la préférence dans votre achat de piano.

JUNIUS HART PIANO HOUSE
LIMITED.
J. P. SIMMONS, Treas. & Mgr.
1001 CANAL STREET

TEMPERATURE
Du 7 juillet 1906.

Thermomètre de E. et L. Claudel, Opticiens No 121 rue Carondelet.

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin..	88	31
Midi.........	92	33
3 P. M.......	90	32
6 P. M.......	90	32

La Guerre aux Moustiques.

Depuis qu'il est établi au delà du doute que le moustique dit stegomia fasciata est l'agent propagateur de la fièvre jaune, et que d'autres moustiques transmettent certaines maladies, des savants se sont évertués à trouver une moyen pratique, commode et à la portée de tous pour détruire ces ennuyeux et dangereux insectes. On connait, certes, plusieurs moyens de les détruire. Les vapeurs du soufre, par exemple, ont été employées avec succès l'année dernière à la Nouvelle Orléans, mais elles avaient l'inconvénient de détériorer les métaux, les peintures, etc., et on ne les employait que dans les cas d'absolue nécessité. D'autres substances offraient aussi de grands inconvénients, et il fallait trouver mieux. Or, si nous en croyons des avis reçus de Mobile, un moyen sûr et absolument sans inconvénient de détruire les moustiques a été découvert.

C'est au Dr J. H. McCormick, de cette ville, et au chirurgien Francis, du service des hôpitaux de la marine des Etat-Unis, qu'est due la découverte de la substance et des moyens de l'employer.

C'est un dérivé de la térébenthine auquel on a donné le nom de "pyrofume". C'est un liquide de couleur ambrée, âcre au goût, sentant la créosote. Elle est absolument inoffensive, n'attaque ni les muqueuses, ni la peau, ni les couleurs, ni les métaux.

Chauffée à 60 degrés centigrades ou 140 degrés Farenheit dans un tube elle brûle au contact d'une allumette enflammée.

Lorsqu'elle bout dans un vase ouvert des vapeurs s'en dégagent en quantité limitée, mais si un courant d'air est dirigé sur la surface les vapeurs s'élèvent en nuage.

Or ces vapeurs tuent en très peu de temps les moustiques.

Après bien des essais les Drs McCormick et Francis ont inventé un appareil très commode pour l'emploi du "pyrofume". Il comprend un tube cylindrique de 24 pouces de haut et de 6 pouces de diamètre, muni à sa partie supérieure de deux tubes, l'un formant canule et destiné à être introduit par une petite ouverture dans l'appartement, et l'autre destiné à recevoir le bec d'un soufflet à mains.

Au dessous du tube vertical est placée une petite lampe, et il ne reste qu'à l'allumer pour chauffer le pyrofume et à souffler pour envoyer les vapeurs dans l'appartement. C'est d'une simplicité merveilleuse.

Le coût du "pyrofume" n'est que de 75 cents le gallon, et la dépense pour la destruction des moustiques n'est que de 5 cents par mille pieds cubes.

A la Cour civile de district.

M. Clarence C. Barton, de la paroisse d'Assomption, demande à la cour civile de district de maintenir la validité d'un contrat qu'il a conclu avec la compagnie de téléphone Cumberland il y a quelques années.

Par ce contrat la compagnie accordait, en retour du droit pour elle de planter des poteaux et de poser des fils téléphoniques sur sa plantation, l'usage du téléphone avec Donaldsonville et Napoléonville. Or, la compagnie a fait couper les fils du téléphone de M. Barton, sous prétexte que la commission des chemins de fer l'avait ordonné.

Le plaignant demande que l'usage du téléphone lui soit rendu où que la compagnie lui paie une indemnité de $660.

M. Walter P. Livaudais, qui tient un restaurant aux numéros 2200 et 2202 de l'avenue Tulane, intente un procès en $2.500 de dommages-intérêts à Mme William J. Norton.

Il allègue que Mme Norton l'a diffamé en disant que sa maison était jour et nuit la scène de désordres et d'orgies, et cela au moment où il demande au conseil municipal de lui accorder un permis pour l'ouverture d'un débit de liqueurs.

Victoire de Gotch sur Schoenfeld.

Frank Gotch, de Buffalo, a triomphé de Otto B. Schoenfeld, l'athlète néo-orléanais, dans la lutte à main plate qui a été décidée hier soir au Théâtre Greenwall.

Les conditions de la lutte étaient que Gotch devait terrasser Schoenfeld trois fois en une heure. Gotch a triomphé en beaucoup moins de temps, gagnant la première passe en 12 minutes 1|2, la deuxième en 13 minutes et la troisième en 10 minutes 1|2.

BIBLIOGRAPHIE.

On lira avec intérêt trois documents qui ont un caractère historique et que M. Wm. Beer, le zélé conservateur de la bibliothèque Howard a bien voulu nous mettre sous les yeux.

Ce sont des Arrêtés du préfet colonial Laussat, commissaire du Gouvernement français, arrêtés qui, paraît-il, n'ont jamais été en la possession des historiens; ils ont donc la saveur de primeurs.

ARRETE

Pour l'Etablissement de l'Autorité Municipale à la Nouvelle-Orléans.

LAUSSAT,
Préfet Colonial,
Commissaire du Gouvernement Français,

Considérant que la remise de la Louisiane à la République Française par les Commissaires de S. M. C. entraîne la dissolution des Autorités qui y tenaient immédiatement leur caractère de sa Couronne Royale et dont les attributions et le mode de les exercer étaient essentiellement propres aux institutions de la Monarchie Espagnole, et que le Cabildo de cette ville est notamment dans ce cas;

Attendu qu'il importe essentiellement que l'action journalière des Pouvoirs qui maintiennent la police et l'ordre social ne demeurent pas un instant suspendue dans ces changements de domination:

Arrête:

Art. I. Il est établi à la Nouvelle-Orléans un Corps Municipal composé d'un Maire, d'un Conseil de douze Membres et d'un Secrétaire Greffier.

II. Demeurent nommés à ces diverses places, savoir:

MM. Boré, maire.
Derbigny, Secrétaire-Greffier.

Conseil Municipal.

MM.
Destrehan, qui fera provisoirement fonctions de premier adjoint du Maire.
Sauvée, qui fera provisoirement fonctions de 2me adjoint du Maire.
Livaudais, père;
Petit-Cavelier;
Villeray;
Jones, père;
Fortier, père;
Donaldson;
Faurie;
Allard, fils;
Turcaud;
Jean Watkins;
Et M. Labatut, Trésorier de la Ville.

III. Tous lesdits Citoyens entreront en fonctions sur le champ.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 8 Frimaire an XII de la République Française, et 30 novembre 1803.

Signé LAUSSAT.

Par le Préfet Colonial, Commissaire du Gouvernement Français.

Le Secrétaire de la Commission, Signé DAUGEROT.

ARRETE

Concernant l'Administration provisoire des Douanes à la Nouvelle-Orléans.

LAUSSAT.
Préfet Colonial,
Commissaire du Gouvernement Français.

Considérant, que l'administration Espagnole des Douanes dans ce pays, y est dissoute de droit au moment même où la Louisiane passe sous la domination de la République Française, et qu'il est instant d'assurer provisoirement le service dans cette partie;

Arrête:

Art. I. M. Garland est nommé Administrateur Général et Directeur, provisoire, des Douanes et spécialement chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le service n'y souffre aucune interruption, sans rien changer d'ailleurs aux tarifs, et sauf à concerter avec Nous les dispositions et à nous soumettre les actes et expéditions qui réclameraient le concours de l'autorité publique.

II. Le Citoyen Navailles, Trésorier Payeur de la République Française, fera les fonctions de Trésorier provisoire des Douanes, et les produits en seront versés en ses mains.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 8 Frimaire an XII de la République Française, et 30 Novembre 1803.

Signé LAUSSAT.

Par le Préfet Colonial, Commissaire du Gouvernement Français.

Le Secrétaire de la Commission, Signé: DAUGEROT.

LAUSSAT,

Préfet Colonial,
Commissaire du Gouvernement Français,

Considérant, que la remise de possession de la Louisiane à la République Française, les Officiers de justice qui tenaient leur caractère de la Couronne Royale d'Espagne, ont dû cesser leurs fonctions, et que le pays se trouve en ce moment sans Tribunaux; que cependant le traité de cession aux Etats-Unis touchant à son exécution, il ne peut manquer d'en résulter bientôt des changements très considérables dans l'organisation judiciaire; qu'il y aurait les plus graves inconvénients à y multiplier coup sur coup, sans une extrême nécessité, les innovations et les changements; qu'au contraire les délais sont en général dans la nature et la sagesse de sa marche, et que par conséquent on peut se permettre de lui en imposer un de quelques jours dans cette circonstance forcée et extraordinaire;

Considérant néanmoins qu'il se présente journellement quelques cas pressants auxquels il importe de pourvoir d'avance;

Arrête:

Le Corps municipal prononcera en matière judiciaire, jusqu'après l'installation des Tribunaux ou jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, par un ou plusieurs commissaires choisis dans son sein, sur les causes sommaires, urgentes, et pour lesquelles il y aura péril dans la demeure, et procédera à tout les actes de droit, sans préjudice de la juridiction qui lui appartient d'ailleurs en fait de police. Quant aux surplus des affaires pendantes et en instruction, elles demeureront en suspens, jusqu'à ce qu'il ait été incessamment établi des Tribunaux ou des Juges pour en connaître.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 8 Frimaire an XII de la République Française, et 30 novembre 1803.

Signé: LAUSSAT.

Par le Préfet Colonial, commissaire du gouvernement Français.

Le Secrétaire de la commission, Signé: DAUGEROT.

Entr'autres ouvrages curieux dont la belle collection de M. Gaspard Cussachs vient de s'enrichir, sont deux volumes qui ont pour titres: l'un, "Tierra Caliente", Impressions au Mexique par H. Rémy St-Jacques; l'autre, "Procès et Acquittement d'Hyppolite Trouette, poursuivi pour avoir tué en duel Paulin Prue; précédé d'une introduction et suivi d'une notice critique par Prosper Barousse."

Le dernier de ces livres renferme le portrait de Trouette dessiné par Canova, neveu du grand sculpteur qui décora la Rotonde St-Louis, et lithographié par Houguenagur. Il renferme également des discours de MM. Cyprien Dufour, Rémy, Cohen et Pierre Soulé ainsi qu'une étude intéressante sur les méthodes oratoires des messieurs sus-nommés.

M. Beer, on le sait, fut aussi pendant des années, conservateur de la bibliothèque publique de la Nouvelle Orléans, emploi dont il se démit dernièrement pour consacrer tous ses soins à la bibliothèque Howard. Il est de toute justice de reconnaitre que c'est sous l'administration de M. Beer que la bibliothèque de la ville a acquis son importance.

M. Beer parcourt le Mexique dans le moment en véritable fureteur, et à son retour, dans un mois peut-être, nous ne serions nullement surpris de voir la bibliothèque Howard s'enrichir de curiosités ou de documents qui ajouteront à l'inappréciable valeur de l'institution.

Bruit démenti.

C'est un représentant du service des Hôpitaux de la marine des Etats-Unis parti vendredi matin pour Mobile, qui a répandu le bruit qu'il y avait un cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans.

Il l'a annoncé au Dr Le Barron à Gulfport, qui, de son côté, a prévenu par télégraphe le Dr Hunter, président du Bureau de Santé du Mississipi.

Le Dr Irion, président du Bureau de Santé de la Louisiane, a appris ces détails du Dr Le Barron lui-même.

Or, le cas en question est un cas de typhoide dont le diagnostic a été fait par les Drs P. E. Archinard, George K. Pratt et J. M. Batchelor.

Le susdit représentant a fait le même rapport aux autorités sanitaires de Mobile.

Le Dr J. H. White, chirurgien des hôpitaux de la marine à la Nouvelle-Orléans, a télégraphié aux journaux de Mobile de ne pas publier le rapport, et le Dr Irion a annoncé télégraphiquement hier matin aux officiers de santé de tous les Etats du Sud que l'état sanitaire était excellent à la Nouvelle-Orléans. En même temps il leur a adressé des letres expliquant en détail comment le bruit de l'existence d'un cas de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans s'était répandu.

Coup de poing mortel.

Nicolas Chessi, qui tient une épicerie à l'angle des rues St-Philippe et Chartres, apercevant hier vers quatre heures de l'après-midi un individu volant un melon d'eau à la devanture de son magasin, se lança sur lui et lui porta un coup de poing à la figure. L'individu, un nommé Ed. O'Neill, charpentier, était ivre, et il tomba si lourdement sur le trottoir qu'il se fractura le crâne.

Transporté à l'hôpital dans une voiture d'ambulance, il y mourut peu de temps après son arrivée.

Chessi s'est constitué prisonnier, et une accusation de meurtre a été portée contre lui.

Edition Hebdomadaire de l' "Abeille".

Nous publions régulièrement le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l' "Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

RAPPELEZ-VOUS, TOUS

Qu'aussitôt que vous constaterez le premier symptôme de désordre à l'Estomac, au Foie, aux Reins ou aux Intestins vous pouvez vous épargner de grandes souffrances inutiles en prenant sans délai quelques doses du célèbre

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

Notre record de 53 années de guérisons est la meilleure garantie de sa valeur. Il guérit Indigestion, Dyspepsie, Constipation, Etat Bilieux, Aigreurs, Flatulence, Crampes, Diarrhée, Maladies de Femme ou Malaria, Fièvre et Frisson.

Nouvelles Religieuses.

Le Rév. A. B. Colliard, qui était à Abbeville, est nommé vicaire à la Cathédrale St-Louis; et le Rév. Jules B. Jeanmard, vicaire à la Cathédrale, est nommé secrétaire intime de l'Archevêque Blenk.

L'arrestation de Rosenberg.

Seattle, Wn., 7 juillet—Le comité central des Sociétés allemandes de Seattle dans son assemblée régulière tenue hier soir a annoncé que le nommé August Rosenberg arrêté en Allemagne sous l'accusation d'être un anarchiste n'était qu'un peintre inoffensif.

On suppose que la lettre qui a causé l'arrestation de Rosenberg a été écrite par un de ses ennemis.

Un des principaux membres du comité qui a connu Rosenberg pendant de longues années déclare que les produits chimiques trouvés dans la chambre du prétendu anarchiste lui servaient tout simplement pour la composition de ses couleurs.

Rosenberg, après avoir amassé une petite fortune aux Etats-Unis, s'était retiré dans son pays natal pour y vivre de ses rentes.

Concours Littéraire de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et Canada.

ANNEE 1905-1906.

La Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, poursuivant son œuvre de propagande dans l'Amérique du Nord et soucieuse de développer "l'étude et la pratique de la langue française", dans cette région, met au concours la question suivante:

"Rechercher dans LE CID de Corneille les traces des mœurs françaises contemporaines."

CONDITIONS DU CONCOURS.

Tous les membres d'un comité de l'Alliance Française, ou d'un Cercle Français, ou d'une société française, régulièrement affilié à la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada et de Cuba sont invités à prendre part à ce concours.

La Fédération de l'Alliance offre aux candidats de ce concours, s'ils en sont jugés dignes, une Médaille d'Or, une Médaille d'Argent et, le cas échéant, des Mentions Honorables.

Les manuscrits devront être envoyés au Secrétaire général de la Fédération, P. O. Box 987, New-York, N. Y., avant le premier novembre 1906.

Les manuscrits devront être, autant que possible, écrits à la machine à écrire, ou d'une manière aussi lisible que possible, sur le recto seulement, et ne devraient pas dépasser 3,000 mots.

Les manuscrits ne devront pas porter de nom d'auteur, mais simplement une devise qui figurera sur une enveloppe cachetée, laquelle contiendra le nom de l'auteur, son adresse, et le nom du comité de l'Alliance Française auquel il appartient régulièrement.

Le Jury chargé d'examiner les manuscrits n'ouvrira que les enveloppes des manuscrits ayant été désignés pour recevoir un prix ou une mention.

Le concours est réservé aux seuls membres de l'Alliance Française qui ne sont pas de nationalité française.

Les concurrents de nationalité française appartenant aux groupes de l'Alliance, ou sociétés affiliées, et résidant sur le territoire de la Fédération, qui voudraient participer à ce concours, figureront dans une catégorie à part, pour laquelle un ou plusieurs prix seront décernés par le Jury, si celui-ci le juge à propos.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus et la Fédération se réserve le droit de faire publier les travaux ayant reçu les prix.

Toute personne ayant reçu un premier prix ne pourra plus concourir.

Toute personne ayant fait connaître sa devise avant la décision du Jury sera exclue du concours.

Le Secrétaire Général
L. V. GOFFLOT.

Services Religieux.

CATHÉDRALE St-LOUIS, Chartres, pres Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveche, Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après le messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE, St-Philippe pres Romas.
Dimanche, Messes à 6 1|2, 8 et 9 1|2 heures.

ST. AUGUSTIN. St-Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE. Conti et Rempart.
Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK. Camp, pres Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h et 10 h.

ANNONCIATION, Marais et Mandeville.
Dimanche, messes a 7; 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA. Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL, Dauphine, pres Montegut,
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

STE-THÉRÈSE. Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6. 7,30; à 8 h 10 pour les enfants. Grand'messe à 9 30 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA, Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

PREMIÈRE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE. (Presbytérienne) de la Nouvelle-Orléans.
Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé a l'angle des rues Canal et Derbigny.
Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez Pasteur. Rév. P. P. Briol, le No. 1213 Avenue Washington.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs du Texas et de l'Ouest—Boeufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4¾; fair to good par livre gross, 3¼@4; common to medium par livre, gross, 2¾@3¼. Vaches et [illegible]—Choice, par livre, gross, 3¼@4; fair to good par livre, gross, 3¼@3¾; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête $9@11 Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Boeufs du Mississippi, de la Louisiane et de Alabama—Boeuf—Choice, par livre, gross 3¼@4 [illegible] to good, par livre, gross, 2¾@3¼ vieux, maigres, par livre, gross, 1¾@2¼. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross 2½@[illegible] maigres, par tête, $7@10 taureaux, par livre, gross, 2¼@3; cerfs, par livre, gross, 3@3¼. Yearlings—Choice, par livre, gross 3@3½ fair to good par tête $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches [illegible]—[illegible] $20@30; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20 Porcs—Nourris au maïs, par livre, [illegible] 1¾@4½; nourris au "mast", par livre, gross 3@3½ Moutons —Good to choice, par [illegible] 3½@4¼; common to fair, par tête, $1 25@1 [illegible]

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.
BATEAU DRAGUEUR.
DEUX BARGES.
BATEAU COMMISSAIRE.
—BATEAU POUR LOGEMENT.
POUR LA CONSTRUCTION DE CANAUX ET DE LEVEES.
EN PREMIER ORDRE.
1|3 DU PRIX ORIGINAL.
S'ADRESSER "PEOPLE'S BANK".
8 juil—8 15

Demande—Une fille blanche pour travail de maison au rez-de-chaussée. Bons gages. 2125 avenue St Charles.
8juil—1f

A VENDRE—300,000 pieds 2x4, 2x6, 2x8, 2x10, 2x12, 3x4, 4x4, 4x6, 3x6, 6x8, 8x8, 6x6. 100,000 pieds sheating—bordage. 100,000 pieds T. & G. flooring—parquet. 100,000 pieds T. & G. ceiling—plafond. S'adresser. Lhote Lumber Mnfg Co., rues Toulouse et Nord Dupré, P. O. Box 722.
20 mai—1f

Demande—Homme partout—Bon salaire—pour distribuer circulaires, annonces d'affaires, clouer des enseignes, etc. Pas de sollicitations. "National Adv. Bureau", Chicago.
7 juil—2f

Demande—Une occasion exceptionnelle pour un Français de bonne éducation, de façons élégantes et ayant de bonnes références, comme solliciteur d'affaires. Doit parler facilement le français. S'adresser immédiatement. Simmons, aux soins de l'Abeille.
5 juil—

AVIS SPECIAUX.

Je prends plaisir d'annoncer aux membres que j'ai été nommé pharmacien de la Société Française, district supérieur.
E. BRAND, Pharmacien,
A l'encoignure de l'Ave Jackson et de la rue Magasin.
8 juil—1f

"PEOPLE'S SAVINGS TRUST & BANKING Co."—30 juin 1906—A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi annuel de TROIS DOLLARS par action a été déclaré payable sur demande.
H. DABEZIES, Assistant Caissier
4 juil—5f

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR
D'UNE MANUFACTURE DE CANDI DE HAUT GRADE MAINTENANT EN PLEINE OPERATION.

JEUDI, LE 19 JUILLET 1906, A 10:30 HEURES A. M.

Sur les lieux No 208 rue de Chartres.
No 77.676—Cour Civile de District.

Dans l'Affaire du Receveur la "O'Donnell Company".

Il sera vendu en bloc ou en détail, comme il le sera annoncé à la vente, fourneaux à candi, plateaux pour amidon, moules moules en cuivre, glacières, plaques de marbre, fourneaux, fruits français fins expertisés, extraits d'essences matériaux bruts, bocaux comme échantillons, pupitres, meubles de bureau, coffre-fort en fer, cheval wagon élégant, etc.
Le tout d'après l'inventaire. Renseignements avec l'encanteur.
Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
Phone Main 2967 h. 137 rue Carondelet.
8 juil—8 15 19

DECES.

LE MONNIER—Décédée à l'Hôtel Dieu, dimanche 1er juillet, à 3 15 heures p. m., âgée de 56 ans, Mme WM LE MONNIER, née Marie Louise Herrmann, native de la paroisse Pointe Coupée, Lne. L'enterrement eut lieu lundi 2 juillet, de la résidence de son beau frère Jules Cassard, No 1428 rue Nord Claiborne.

SANTANA—Décédé mardi, le 3 juillet, à 1.45 heure p. m., LEO SANTANA, âgé 18 ans natif de la Nouvelle Orléans.

BUISSON—Décédé, mercredi 4 juillet, à 2.05 heures p. m., âgé de 62 ans et 6 mois ANATOLE BUISSON Sr, époux de Sophie d'Aquin, natif de la Nouvelle-Orléans.

BERNADAS—Décédé mercredi, 4 juillet 1906 à 10:20 heures p. m. BERTRAND PROTAIS BERNADAS, époux bien-aimé de Virginia Carlo, âgé de 53 ans, natif de la Nouvelle-Orléans, Lne.

MANAUD—Décédé à Mandeville, Lne, le 3 juillet 1906, à 7.30 heures du soir, JULES MANAUD âgé de 68 ans 2 mois et 3 jours, natif de France et résident de la Nlle Orléans depuis 40 ans.

ERNEST — Décédé vendredi, 6 juillet, à 9 heures a. m., CASIMIR ERNEST, époux de Bernedet Claverie, âgé de 74 ans, natif de Tarbe, France.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite pour le repos de l'âme de JEAN B ABADIE, jeudi matin, le 12 courant à 7 heures. Les parents et amis sont invités à y assister.
De la part de son fils.
AUGUST E. ABADIE.
8 juil—1f

JOHN BONNOT,

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED.
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

E. ADER. GEO. J. MOTHE

ADER & MOTHE,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4278.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 sept—1an

TELEPHONE 332.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept —1an

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Double à Deux Etages, No 122 rue N. Roman, entre Canal et Iberville, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 août 1906, à midi.

Succession de Mlle Caroline Graff.
No 79,283—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 9 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 6 juillet 1906 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C agissant pour l'Honorable Fred. D. King, juge de la Division B maintenant en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Douane et Canal, désigné comme lot No 18 de l'ilet No 51 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, daté le 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. N. McCay, ancien notaire en cette ville, ledit lot de terre est borné sur un côté par le lot No 19 et sur l'autre côté par le lot No 17 et mesurant en mesure française vingt cinq pieds de face à la rue Roman sur cent quarante huit pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois à deux étages, avec un étage dans le fond, retiré de la banquette contenant de chaque côté, 5 chambres, hangar, galerie sur la façade, citerne, etc., et est connu comme le No 122 rue N. Roman.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentée par billets de l'acquéreur, portant huit (8) pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'intérêt payable annuellement, lesdits billets devant être garantis dans leurs paiements par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété ci-dessus décrite, avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, dans les ventes de crédit de la propriété foncière. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et devant assumer les taxes d'Etat et de ville de 1906.

George J. Untereiner, avocat,
305 bâtisse de la Bourse au Coton.
8 juil—8 15 22 29 août 4 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 18 Juillet à 10 heure a. m.
Un lot de meubles de maison
No 122 rue N. Roman. —Succession de Mlle Caroline Graff.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. — No 79,283.

MERCREDI, le 18 juillet 1906 à 10 heures a. m. dans le local No 122, rue N. Roman, dans le Deuxième district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus, intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, les propriétés mobilières décrites dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus intitulée
Conditions—Comptant sur les lieux.
JAMES F. KEENEY, Encanteur,
806 rue Perdido
Geo. J. Untereiner, avocat,
8 juil—8 15 17 18

Coupez cette annonce, elle ne reparaîtra plus.

ELEGANT LOT DE TERRE,
RUE TOURO.
Entre les rues Urquhart et Villeré,
Dans un voisinage très populeux.
Mercredi, le 11 juillet,
A MIDI,
A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.
Les conditions, etc., seront annoncées à la vente. GEO. ST-PAUL, Encanteur.
8 juil—8 11

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU, Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées.
La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983', à Alger, au Dry Dock. Phone 384
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 576.
1er oct—10m mer ven dim

MAGIC TAR SOAP

Pour laver les Cheveux, le Visage. Pour les Affections de Peau, l'Eczéma et les Hémorroïdes n'a pas d'égal.
MAGIC SOAP CO., Nouvelle Orléans.
18jan—6m—jeu dim mar

UNE BONNE VOITURE

Est ce que veulent tous ceux qui songent à acheter un véhicule, mais ils ne savent pas toujours où la trouver. Vous l'aurez sûrement à notre dépôt. Notre assortiment de Victorias, Broughams, Wagons de Station, Phaétons de Parc pour Dames, Runabouts, Surreys et Grands Chariots sont du dernier genre et sans pareils pour la solidité et la durée et nos prix, par suite de notre modération dans les profits, sont particulièrement bas. Nous avons un superbe stock de Harnais, quelque chose qui ne peut pas manquer de donner de la satisfaction.

JOSEPH SCHWARTZ CO., LTD.,
821-831 RUE PERDIDO.

Distributeurs au Sud des célèbres Wagons du Tennessee et de Piedmont. Quartier Général des Fabricants de Voitures et Wagons, Quincaillerie, Matériaux, Peintures, Vernis et tous les accessoires du commerce. Nos Catalogues sur demande
3 mai—6m—jeu dir

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine.
PAR LE
Sirop Henry Mure

Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.

POUR LA GUÉRISON DE

EPILEPSIE, HYSTÉRIE	VERTIGES
HYSTERO-EPILEPSIE	CRISES NERVEUSES
DANSE de SAINT-GUY	MIGRAINES
DIABETE SUCRÉ	INSOMNIE
MALADIES du CERVEAU	EBLOUISSEMENTS
et de la Moëlle Epinière	CONGESTIONS (cérébrales)
CONVULSIONS	SPERMATORRHÉE

Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (France).